

la question des pensions du National-Canadien, question à laquelle le premier ministre s'est vivement intéressé pendant les nombreuses années qu'il a été associé aux employés des chemins de fer. J'ai étudié cette question avec M. Gordon et nous nous sommes rencontrés un certain nombre de fois à ce sujet.

Le National-Canadien a examiné cette question très soigneusement et très attentivement et, au lieu que je présente ici les conclusions auxquelles il est arrivé après que le premier ministre eut témoigné d'un intérêt intense et sincère et du désir de voir que quelque chose de mieux soit accordé aux vieux employés de la compagnie, M. Gordon pourra, mardi, répondre de façon détaillée aux questions des députés et leur exposer la position de la compagnie dans cette affaire.

Le député de Laurier (M. Chevrier) a aussi évoqué la question des congédiements, au National-Canadien. Je tiens à assurer une fois de plus à la Chambre que, chaque fois que les députés parlent de congédiements du National-Canadien, je prends personnellement contact avec la direction de la compagnie. Je puis leur assurer que chaque congédiement est examiné de façon approfondie et que la direction fait tout en son pouvoir pour conserver ces hommes, quand c'est possible. Si c'est impossible de les garder parce que leur emploi est supprimé du fait de perfectionnements techniques ou autres, la direction offre éventuellement du travail à ces hommes dans d'autres secteurs. Dans le cas contraire, ils sont rengagés aussitôt que possible.

Je puis assurer aux membres de la Chambre que les dirigeants du National-Canadien et le gouvernement sont bien peiné chaque fois qu'il est nécessaire de mettre à pied, ne fût-ce qu'un seul employé. Nous savons quelles sont les conséquences, non seulement pour lui-même mais aussi pour sa famille. Quand un homme perd son emploi, c'est très grave, car en plus de perdre son emploi, il se sent démoralisé, surtout si le chômage se prolonge. Je puis assurer aux membres de la Chambre que la direction du National-Canadien et le gouvernement font tout en leur pouvoir pour éviter ces mises à pied, mais il est absolument nécessaire de tout mettre en œuvre pour procurer un nouvel emploi aux chômeurs ou les rengager dès que c'est possible.

Je voudrais maintenant dire un mot des observations du député de Port-Arthur (M. Fisher) qui s'est attardé à établir une comparaison entre le régime de la libre entreprise et celui du socialisme pour le transport. Je crois que la meilleure façon

d'exposer mon point de vue, c'est de rappeler ce qui m'est arrivé au Royaume-Uni l'automme dernier.

Étant à Glasgow, j'ai eu la chance de voir l'exposition industrielle. Les personnes qui m'ont fait faire le tour de cette exposition tenaient beaucoup à me montrer le stand des chemins de fer afin que je voie les améliorations qu'on apportait aux chemins de fer nationalisés de l'Angleterre. Tout en me montrant ces améliorations vraiment importantes, le représentant officiel des chemins de fer me disait qu'elles avaient été rendues nécessaires par la dénationalisation du transport motorisé. Sans cette dénationalisation, les chemins de fer anglais n'auraient pas eu à s'améliorer puisque la nationalisation des transports motorisés leur épargnait littéralement toute concurrence, en tout cas toute concurrence de nature à les inquiéter. Mais dès que les transports motorisés eurent été rendus au secteur privé par le gouvernement conservateur, ils ont commencé à concurrencer sérieusement les chemins de fer nationalisés. Ces changements très importants que m'a révélés un haut fonctionnaire des chemins de fer étaient, selon lui, devenus absolument nécessaires à cause de la concurrence que les chemins de fer avaient à subir de la part d'un régime de transport routier dénationalisé et revigoré qui existait alors au Royaume-Uni. Je pense, monsieur l'Orateur...

M. Benidickson: Le ministre me permet-il de lui poser une question?

L'hon. M. Hees: Je pourrais peut-être finir d'abord.

M. Fisher: Le ministre me permet-il de lui poser une question?

L'hon. M. Hees: Oui.

M. Fisher: Si l'on trouve de la logique à la version du ministre,—et c'est une bonne version,—pourquoi ne l'accepte-t-il pas et ne nous accorde-t-il pas une libre concurrence?

L'hon. M. Hees: L'honorable député n'a pas l'air de se rendre compte que la situation à propos de la concurrence devant laquelle se trouvent les chemins de fer de l'État au Canada est exactement la même que la vraie concurrence qui existe en ce moment, et en ce moment seulement, en Angleterre par suite de la dénationalisation de l'industrie des transports routiers. Les chemins de fer canadiens font de l'excellent travail et je suis fier de mon association avec les chemins de fer Nationaux du Canada, parce que cette compagnie prend des mesures énergiques pour moderniser son service et l'améliorer de jour en jour par tous les moyens. Une des raisons pour lesquelles ils améliorent leur service de jour en jour, c'est la concurrence que cette